



BELLES HISTOIRES

RETOUR DE L'ÉLEVAGE SUR LE PLATEAU DE CHENÔVE



LE + PROJET

Plus de 100 ha de pelouses sèches et milieux associés sont aujourd'hui gérés dans le cadre de MAEC par des éleveurs via du broyage, de la fauche et surtout grâce au pâturage d'un troupeau de 12 bovins Aubrac et Angus, 12 ânes et 3 chevaux qui font désormais entièrement partie de ce site remarquable.

REPÈRES

 Côte-d'Or
15 communes

 2 787 ha

CONTACT

 **Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes

Julien Charles
Responsable du
service Biodiversité et
développement durable
Animateur Natura 2000
julien.charles@ccgevrey-nuits.
com
07 77 61 33 53

PARTENAIRES



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Situé sur les hauteurs de l'agglomération dijonnaise, au nord du site Natura 2000 « Combes de la Côte dijonnaise », le plateau de Chenôve s'étend sur environ 250 ha. Particulièrement fréquenté et apprécié des habitants et sportifs du secteur, ce site qui abrite notamment des pelouses sèches d'une grande richesse écologique, est resté sans gestion pendant des décennies.

À la suite d'un incendie survenu à l'été 2015 et détruisant plus de 80 ha de friches et forêts de résineux, les communes concernées par le site et membres du Syndicat intercommunal du plateau du Sud Dijonnais (SIPLASUD), ont souhaité donner plus de place à l'entretien des milieux naturels.

La communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, structure animatrice du site Natura 2000 a ainsi recherché avec le SIPLASUD, une solution pérenne. En 2016, une MAEC (mesure agroenvironnementale et climatique) signée avec Mathieu Lhuillier, a permis d'entretenir 35 ha de pelouses et au jeune agriculteur de développer une activité d'élevage extensif de bovins. Un travail acharné et continu a été nécessaire pour adapter la gestion du site et communiquer auprès des usagers qui ont redécouvert l'élevage sur le plateau. Cette première expérience a permis d'étendre la MAEC à un nouveau secteur en 2017. Mathieu et sa compagne, qui a également pu s'installer grâce à cette opération, ont ainsi restauré 70 ha de milieux secs. Leur travail a considérablement amélioré l'état de conservation des pelouses et limité l'enfrichement du site, tout en préservant la mosaïque de paysages. Ils ont aussi contribué à réduire les impacts négatifs de la fréquentation en orientant les usagers vers les chemins officiels et en participant à l'accueil de groupes scolaires.

L'opération a rencontré un tel succès, tant sur le plan écologique que parmi les élus et les habitants, qu'elle a été renouvelée en 2023 et élargie aux derniers secteurs du plateau qui n'étaient pas encore gérés, notamment ceux les plus touchés par l'incendie.



©Mathieu Lhuillier



COMMUNICATION

ANCRAGE TERRITORIAL

GESTION